

Ecrit par Echo du Mardi le 19 avril 2024

Mme BOURGUE



Notaire



Ecrit par Echo du Mardi le 19 avril 2024



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 20 avril 2025

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 19 avril 2024 sous réserves d'incidents



**SCP Guy Fraychinaud
et Christophe Lersy
Notaires Associés
Rue des Clastes
84220 GORDES**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 12 décembre 2010, Madame Jacqueline Lucienne **BOURGUE**, en son vivant retraitée, demeurant à ROUSSILLON (84220) 1548 chemin de Joucas. Née à CAVAILLON (84300), le 18 décembre 1950. Célibataire. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité



Ecrit par Echo du Mardi le 19 avril 2024

française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à ROUSSILLON (84220) (FRANCE), le 28 février 2024. A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Christophe LERSY, Notaire de la Société Civile Professionnelle «Guy FRAYCHINAUD - Christophe LERSY, Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial à GORDES, le 17 avril 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me LERSY, notaire à GORDES 84220, référence CRPCEN : 84030, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AVIGNON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.